

SYSTÈME CEGEPHONIC PLAQUES

SYSTÈME D'ISOLATION PHONIQUE SOUS CARRELAGE

- Performance acoustique élevée conforme à la NRA 2000
- Rapidité de mise en œuvre : collage direct du carrelage
- Système mince
- Neuf et rénovation
- Disponible en kit de 20 ou 60 m²



DONNÉES TECHNIQUES

AMÉLIORATION DE L'ISOLATION PHONIQUE AUX BRUITS DE CHOCS :

$\Delta LW = 20$ dB

ÉPAISSEUR DES PLAQUES :

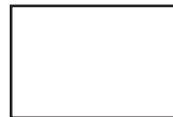
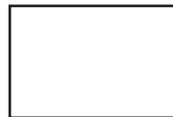
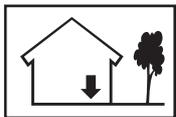
9,6 mm

DIMENSIONS DES PLAQUES :

50 x 50 cm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Cahier des charges validé par ALPHA Contrôle N° 100-582-17



DESCRIPTION

Système d'isolation phonique sous carrelage aux bruits de chocs et aux bruits aériens en plancher intermédiaire.

Le **Système CEGEPHONIC Plaques** est composé de :

- 1- **CEGE 100 CLASSIC PRO** : adhésif pour coller les plaques **CEGEPHONIC** au sol
- 2- **PLAQUES CEGEPHONIC** : plaques insonorisantes à base de bitume armé présentant en sous face une couche en fibres de polyester et en surface un intissé renforcé
- 3- **CARROFLUID FBK** : mortier-colle fluide à prise rapide classé C2FG pour la pose des carreaux sur l'isolant
- 4- **CARROJOINT XL** : mortier de jointoiment pour remplir les joints inter-carreaux
- 5- **RELEVÉ DE RIVE CEGEPHONIC** : bande de mousse souple alvéolaire, en rouleau autoadhésif pour éviter les ponts phoniques à la périphérie des pièces et au droit de tout élément traversant le plancher

DESTINATION

SOLS INTERIEURS en locaux classés P2E2 au plus (y compris cuisines privatives classées P3) en Neuf et Rénovation hors planchers chauffants.

CARACTÉRISTIQUES

- Atténuation acoustique $\Delta LW = 20$ dB mesurée avec des carreaux 30 x 30 cm
- Masse surfacique de l'isolant : 9 kg/m² ± 0,5
- Épaisseur de l'isolant : 9,6 ± 0,5 mm
- Épaisseur du relevé de rives : 5 mm
- Largeur du relevé de rive : 38 mm
- Voir tableau des performances acoustiques à la fin du document.

SUPPORTS

NEUFS

- Plancher béton
- Chape ciment selon NF DTU 26.2
- Chape fluide ciment
- Chape fluide anhydrite
- Plancher en panneaux CTB-H/OSB3 ou CTB-X

RÉNOVATION

- Plancher bois en lames selon NF DTU 53.1
- Plancher en panneaux CTB-H/OSB3 ou CTB-X
- Ancien carrelage sur maçonnerie
- Anciennes dalles semi-flexibles sur maçonnerie

SUPPORTS NON VISÉS

- Chape et dalle désolidarisées sur isolant
- Tout type de plancher chauffant
- Les locaux avec joint de dilatation et/ou avec siphon de sol

MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT

Les carreaux sont classés au minimum P3 avec une épaisseur minimum de 8 mm :

- Grès de tout type
- Terre cuite
- Carreau à liant ciment

Dimensions des revêtements :

200 ≤ S ≤ 2200 cm²
 Sur plancher bois :
 200 ≤ S ≤ 1200 cm²
 1200 ≤ S ≤ 2200 avec un élargement de 1



MISE EN ŒUVRE

Se référer aux règles de l'art en vigueur (DTU, CPT...).

Conditions de travail

Température d'utilisation : de +5° C à +30° C

Les cloisons séparatives doivent être mises en place avant la pose de l'isolant phonique.

Préparation du support

Le support doit être plan (planéité de 3 mm sous la règle de 2 m), débarrassé de toute poussière et aspérité et présenter une humidité résiduelle maximum de 5 % pour les supports à base de ciment et 0,5% pour les chapes anhydrites.

Dalle béton ou chape :

Si le support n'est pas suffisamment plan ou trop rugueux, ragréer avec un enduit de ragréage P3 **SUPERPLAN RN** ou **CARROSOL 3**.

A noter : La préparation de surface de la chape anhydrite doit avoir été réalisée par le chapiste conformément à l'Avis Technique de la chape.

Plancher bois :

- S'assurer que le plancher n'est pas flexible à la marche.
- S'assurer que le bois se trouve dans les conditions d'hygrométrie moyenne et que la présence d'aération en sous face est maintenue sinon la créer.
- Revisser si nécessaire les lames de parquet.
- Poncer la surface du parquet à lames pour revenir au bois brut, la dépoussiérer et la ragréer avec **CEGESOL F**.
- Les panneaux de bois doivent être rainurés-languettes, fixés tous les 40 cm et présenter une épaisseur minimum de 22 mm pour le CTB-H et de 18 mm pour l'OSB3. Si leur planéité est bonne, primeriser avec **PRESOL** avant d'appliquer l'adhésif **CEGE 100 CLASSIC PRO** sinon les ragréer avec le ragréage fibré **CEGESOL F**.

Ancien carrelage :

- Vérifier leur adhérence et recoller si nécessaire.
- Laver avec une lessive sodée, rincer et laisser sécher.
- Si la planéité est bonne, primeriser avec **PRESOL** avant d'appliquer l'adhésif **CEGE 100 CLASSIC PRO** sinon ragréer avec **SUPERPLAN RN**.

Ancienne dalle semi-flexible non amiantée

- Vérifier leur adhérence et recoller si nécessaire.
- Laver avec une lessive sodée, rincer et laisser sécher.
- Ragréer avec **SUPERPLAN RN** ou **CEGESOL AP** après avoir primerisé avec **PRESOL**.

Données techniques

- **Temps d'attente avant jointoiement :** le lendemain de la pose des carreaux
- **Mise en trafic :** 24h après le jointoiement
Les temps d'attente sont rallongés à température plus basse.

Application

1- Pose du relevé de rive

Pour éviter tout pont phonique, positionner au ras du plancher le relevé de rive autocollant en périphérie de la pièce et au droit de tout élément traversant (poteaux, socles, huisseries, canalisations). Couper le relevé de rive à chaque angle de mur.

2- Alignement des plaques

Préparer le travail avant l'encollage des plaques **CEGEPHONIC** en simulant leur mise en place.

Pour une pose droite du carrelage : disposer les plaques en diagonale.

Pour une pose en diagonale du carrelage : disposer les plaques en pose droite.

3- Pose des plaques

- Découper les plaques en effectuant une incision des 2 côtés avec un cutter de façon à couper les deux surfaces synthétiques et à entamer le mortier-bitume, puis casser la plaque **CEGEPHONIC**.

- Sur le support préparé, appliquer la colle acrylique **CEGE 100 CLASSIC PRO** avec une spatule Type TKB A2 selon la porosité du support.

- Laisser gommer la colle environ 10 min à +23 °C.

- Sur la colle gommée positionner les plaques :

- serrées bord à bord
- en butée contre le relevé de rive
- soit en diagonale soit en pose droite selon la pose choisie pour le carrelage et

maroufler soigneusement.

- Au niveau des seuils de porte :

- Prévoir la mise en place d'une barre de seuil ou d'un profilé adapté fixée dans le support s'il n'y a pas de continuité de l'isolant phonique sur la pièce adjacente. Certaines barres de seuil peuvent être collées sur le carrelage.
- Si l'isolant phonique se poursuit dans la pièce adjacente, la dernière plaque **CEGEPHONIC** doit empiéter sur l'autre pièce et le seuil marqué par un joint de fractionnement traité par profilé au niveau du carrelage.

- Au niveau des joints de fractionnement

- Si la surface n'excède pas 60 m² ou 10 m linéaires, il n'est pas nécessaire de respecter les joints de fractionnement du support, les plaques **CEGEPHONIC** faisant office de désolidarisation.
- Si la surface est plus importante, reporter le joint de fractionnement du support au plus près au niveau du carrelage.

- Pose des appareils sanitaires

Voir le traitement des points de détail sur les croquis du cahier des charges du Système CEGEPHONIC Plaques

4- Traitement particulier sur support bois ou chape anhydrite en locaux humides (E2)

- Mettre en œuvre le relevé des rives.

- Positionner les plaques **CEGEPHONIC** puis agrafer le relevé de rives.

- Traiter les remontées avec la bande de non tissé noyée entre 2 couches de **CARROSEC 2** ou de **CEGELASTIC**.

- Appliquer directement sur la plaque **CEGEPHONIC** en 2 passes le système de protection à l'eau sous carrelage **CARROSEC 2** ou l'étanchéité **CEGELASTIC** comme indiqué dans la FT des 2 produits.

- Laisser sécher jusqu'au lendemain.

- Remettre une bande relevé de rive avant la pose du carrelage.

A noter : les appareils sanitaires (baignoires et bacs à douche) sont posés une fois le carrelage posé sur l'isolant phonique.

5- Pose du carrelage

1- Appliquer le mortier-colle **CARROFLUID FBK** directement sur les plaques avec une spatule demi-lune 20 x 10 x 8 mm au format des carreaux en respectant la mise en œuvre décrite dans la fiche technique du mortier-colle.

2- Poser les carreaux par simple encollage, en respectant une largeur de joint minimum de 3 mm et en veillant à ce que leurs joints ne soient pas superposés aux joints des plaques **CEGEPHONIC**.

6- Jointoiement du carrelage

Attendre le lendemain du collage des carreaux, avant de jointoyer avec **CARROJOINT XL**.

7- Pose des plinthes

Araser au cutter le relevé de rive au droit du carrelage et coller la plinthe en respectant un espace de 3 mm au moins (la chute du relevé peut servir de pige) puis après séchage, combler dans :

- Les locaux secs (E1) avec le mastic **Sikaseal® 107 Joints & Fissures**.
- Les locaux humides (E2) avec le mastic **CEGE SIL 200**.

8- Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire

CONSOMMATIONS INDICATIVES

Dans la composition des kits, il a été prévu une consommation moyenne :

- Pour la colle **CEGE 100 CLASSIC PRO** : maximum 300 g/m² (une surconsommation de colle peut nuire aux performances acoustiques)

- **CARROFLUID FBK** : 5 à 7 kg/m² selon la dimension des carreaux

- **CARROJOINT XL** : 0,8 kg/m²

CONSERVATION ET STOCKAGE

6 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel et de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

SYSTÈME CEGEPHONIC Plaques est disponible sous forme de kit de 20 m² et 60 m² avec la composition suivante :

Kit de 20 m²

- 8 cartons de 5 Plaques **CEGEPHONIC**
- 1 seau de **CEGE 100 CLASSIC PRO** 7 kg
- 3 rouleaux de Relevé de rives **CEGEPHONIC** de 9 m linéaires chacun
- 5 sacs de **CARROFLUID FBK** gris 25 kg
- 1 sac de **CARROJOINT XL** gris ciment 25 kg

Kit de 60 m²

- 24 cartons de 5 Plaques **CEGEPHONIC**
- 1 seau de **CEGE 100 CLASSIC PRO** 20 kg
- 7 rouleaux de Relevé de rives **CEGEPHONIC** de 9 m linéaires chacun
- 15 sacs de **CARROFLUID FBK** gris 25 kg
- 2 sacs de **CARROJOINT XL** gris ciment 25 kg

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

Epaisseur de la dalle (cm)	Bruit perçu sans le SYSTÈME CEGEPHONIC PLAQUES	Bruit perçu avec le SYSTÈME CEGEPHONIC PLAQUES (dB)
14	78	58 = NRA 2000
16	76	56
18	74	54 < 55 = QUALITEL
20	72	52 = Qualitel Confort Acoustique
22	70	50

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 22.